

X MOT DU PRÉSIDENT



Pour nourrir l'humanité au 21^e siècle ON A BESOIN DE TOUTES LES AGRICULTURES DU MONDE

La volatilité du prix des denrées agricoles et la sécurité alimentaire inquiètent les leaders politiques du monde. La France, qui est l'hôte des réunions du G20 cette année, a fait de ces questions une priorité.

Pour stabiliser les prix, M. Sarkozy proposait, entre autres, que l'on régule les bourses de denrées afin d'éviter les manipulations spéculatives. Le G20 agricole, réuni les 22 et 23 juin à Paris, devait proposer un plan d'action en ce sens. Malheureusement, il n'a pas accouché de mesures très concrètes, outre l'AMIS, un système d'information sur les stocks et les prix des denrées de base, visant à assurer plus de transparence sur les marchés.

Les grandes institutions mondiales – FMI, Banque mondiale, OMC – proposent d'investir pour accroître la production, mais misent toujours sur le commerce et la déréglementation pour assurer la sécurité alimentaire. Près d'un milliard d'humains souffrent de la faim et ce n'est pas en raison d'une pénurie alimentaire, ni du protectionnisme. Depuis des décennies, la productivité agricole des pays développés et émergents augmente et les accords commerciaux ne font pas obstacle dans les pays en développement. Pourtant, la pauvreté et la malnutrition persistent dans la majorité de ces pays, en particulier chez les petits paysans. Leur faible productivité ne leur permet pas d'être compétitifs sur leurs propres marchés, encore moins à l'exportation.

Les réformes structurelles, imposées par le FMI et la Banque mondiale aux pays pauvres les ont rendus dépendants des importations, sans leur donner les moyens de moderniser leur agriculture. Un échec total.

Les 16 et 17 juin, à la veille du G20 agricole à Paris, nous étions quelque 400 agriculteurs, de tous les continents, réunis pour discuter du défi alimentaire. Selon les experts, d'ici 40 ans, les besoins alimentaires augmenteront de 70 %, un immense défi. Les agriculteurs du monde peuvent le relever si les politiques agricoles et alimentaires sont cohérentes. C'est pourquoi nous lançons, le 20 juin à Bruxelles, avec les représentants d'organisations agricoles de 60 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique, un appel à la cohérence aux États membres de l'OMC, appel appuyé par quelque 30 organisations agricoles, entreprises et ONG québécoises.

Notre message : nous ne sommes pas contre le commerce, mais le commerce seul ne relèvera pas le défi alimentaire. On a besoin de toutes les agricultures du monde pour y arriver. La libéralisation du commerce doit être équilibrée et respecter la diversité des modèles agricoles. Tous les États, en particulier les plus pauvres, doivent préserver leur droit de développer leur agriculture et de nourrir leur propre population.

Mettre en concurrence l'agriculture des pays développés et émergents contre celle des pays pauvres est contreproductif et suicidaire en regard du défi alimentaire mondial.

Marcel Groleau

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Sur quelque 6,9 milliards d'humains, moins de 2 milliards – la quasi-totalité des habitants des pays développés et une minorité de ceux des pays pauvres – disposent d'un revenu suffisant pour ne jamais se priver de nourriture ?

- Environ **2 milliards** souffrent de malnutrition – ont des carences alimentaires;
- Plus de **925 millions** sont sous-alimentés – ont faim presque tous les jours;
- Quelque **9 millions** d'humains meurent de faim, tous les ans;
- Quelque **70 %** des ceux qui ont faim appartiennent à des familles paysannes;
- Près d'**un milliard** de paysans ne cultivent que 1 ha, sans animaux de trait

Mazoyer, M. et L. Roudart (2011), *La Fracture alimentaire et agricole mondiale : état des lieux, causes, perspectives, propositions d'actions*

X ACTUALITÉS

L'industrie laitière, fleuron de l'économie canadienne

Une étude du groupe ÉcoRessources Consultants démontre que le secteur laitier constitue l'une des plus importantes industries agricoles au Canada et la plus importante au Québec. Les retombées économiques de ce secteur se comparent avantageusement à celles de plusieurs fleurons économiques.

Au Québec seulement, l'ensemble de la filière laitière a été à la source de 81 279 emplois (directs, indirects et induits) en 2009 et a généré 5,1 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB). Les retombées fiscales, pour leur part, se sont élevées à 1,2 milliard de dollars, soit 635 millions pour le gouvernement fédéral, 425 millions pour le gouvernement provincial et 115 millions pour les municipalités. Pour l'ensemble du Canada, les fermes laitières et les usines de transformation ont contribué au PIB à hauteur de 15 milliards de dollars et ont généré 3 milliards de dollars en retombées fiscales. Il est possible de consulter l'étude à l'adresse suivante : <http://www.go5quebec.ca/fr/etude.php>.

Le site de la FPLQ se renouvelle

En juillet, la nouvelle version du site Internet de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) sera en ligne. Se trouvant à la même adresse, www.lait.org, le nouveau site de la FPLQ comprendra notamment quatre grandes sections, soit « La Fédération », « La ferme en action », « L'économie du lait » et « Les enjeux ».

L'information qui y sera disponible satisfera autant le curieux qui veut en savoir plus sur la vie à la ferme que celui qui veut une information plus pointue sur la production laitière. On pourra ainsi y voir les différentes facettes de la production laitière, saisir son importance économique, découvrir les enjeux auxquels elle fait face et mieux comprendre la façon dont le lait des producteurs est mis en marché. Il sera également possible d'aller un peu plus en profondeur grâce aux statistiques et aux articles de la revue Le producteur de lait québécois qui seront maintenant disponibles en ligne.

Bref, le site de la FPLQ sera plus que jamais un incontournable pour ceux et celles qui s'intéressent à la production laitière et qui veulent en savoir plus. <http://www.lait.org>

Appel à la cohérence

Des organisations agricoles, dont la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), et de la société civile du Québec ont joint leurs voix à celles d'organisations d'agriculteurs d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe pour lancer un « appel à la cohérence » entre les droits de l'homme et les accords commerciaux. Cet appel s'est fait à Bruxelles, à la veille de la réunion des ministres de l'Agriculture du G20, qui se réunissaient à Paris les 22 et 23 juin 2011. Il s'adresse aux gouvernements et parlements du monde afin qu'ils s'engagent à conclure des ententes commerciales équitables qui tiennent compte de considérations non commerciales et compatibles avec leurs autres engagements internationaux vis-à-vis les droits humains fondamentaux.

L'appel à la cohérence, comme la réunion des ministres de l'Agriculture du G20, était précédé d'un « G120 agricole » qui s'est également effectué à Paris. Le président de la FPLQ, Marcel Groleau, était au nombre des représentants des 120 organisations agricoles et paysannes de 75 pays participants. Ce rassemblement a permis à des agriculteurs du monde entier de réfléchir et d'échanger sur cet enjeu planétaire qu'est le défi de nourrir l'humanité. On y a réaffirmé l'importance de positionner la souveraineté alimentaire de chaque pays au cœur du plan d'action que les chefs d'État élaboreront pour relever le défi alimentaire.

Prenant la parole lors de cet événement, le président français, Nicolas Sarkozy, a plaidé une fois de plus pour que soient appliquées des règles particulières aux marchés des matières premières (produits alimentaires, charbon et gaz) comme il en existe pour les marchés financiers. La régulation est nécessaire, croit-il, si on veut assurer un développement durable des marchés agricoles pour nourrir les 9 milliards d'humains que comptera la planète d'ici 2050.

X LE POINT SUR...

Comment est établi le prix du lait à la ferme et au détail?

Les producteurs de lait du Québec produisent tout le lait nécessaire pour satisfaire les besoins en lait de consommation (lait liquide et crème) et de transformation (yogourt, fromage, crème glacée, beurre, produits laitiers utilisés dans la transformation secondaire et dans la confiserie). Ils tirent leurs revenus à 35% des marchés du lait de consommation et à 65% de ceux de la transformation.

Le prix du lait à la ferme destiné aux marchés du lait de consommation est établi pour toutes les provinces canadiennes selon une formule d'indexation négociée avec les laiteries basée sur les coûts directs de production à la ferme, sur l'indice des prix à la consommation (IPC) et sur l'indice du revenu disponible des consommateurs. Les producteurs de lait ont ainsi obtenu un ajustement du prix du lait de la classe 1 de 3¢ le litre pour le lait de la ferme vendu aux laiteries qui entrera en vigueur le 1^{er} août 2011.

Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse importante du coût de leurs intrants depuis le début de l'année. Par exemple, en un an :

- Le prix du maïs a presque doublé, augmentant de 81 %;
- Le coût du carburant a grimpé de 30 %.

Pour le lait destiné aux marchés de la transformation, la Commission canadienne du lait (CCL) détermine le prix de soutien du beurre et/ou de la poudre de lait écrémé. Cette annonce déclenche un processus de négociation entre producteurs et transformateurs laitiers pour établir le prix du lait dans les classes de lait de transformation. La hausse accordée en février dernier était de 1,12¢ le litre pour le lait de transformation. En 2010, la CCL n'avait pas accordé de hausse pour le lait de transformation, il s'agit donc de la première augmentation en 24 mois.

Le prix moyen à la ferme est le résultat de la mise en commun des revenus des classes de lait de consommation et de transformation. Un producteur moyen touchera donc moins de 1¢ le litre d'augmentation à compter du 1^{er} août pour l'ensemble de sa production, ce qui représente une augmentation d'environ 1,25%.

Les ajustements de prix du lait au détail au Québec sont fixés par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), généralement en début d'année. C'est à cet organisme gouvernemental, lors d'audiences publiques, que s'adressent les laiteries, les distributeurs et les détaillants pour demander une augmentation. La RMAAQ a accordé une hausse moyenne de 4¢ le litre du prix du lait régulier au détail, qui entrera en vigueur le 1^{er} août prochain. Cette hausse fait suite à une demande des laiteries des distributeurs et des détaillants. Le prix de détail des autres produits laitiers n'étant pas réglementé au détail et le prix à ferme du lait de transformation étant inchangé, il n'augmentera pas si les transformateurs et les détaillants n'augmentent pas leur marge.

Grâce à la gestion de l'offre, le prix des produits laitiers est très stable au Canada. Si la flambée des prix des denrées agricoles a affecté l'ensemble des aliments, ce sont les produits laitiers qui ont le moins augmenté.

X DÉCHIFFREZ-LAIT

INDICE D'AUGMENTATION DES PRIX DE CERTAINS ALIMENTS DE MAI 2010 À MAI 2011 AU CANADA

Produits laitiers : 2,9% (Québec, 1,8%)

Lait : 4,3% (Québec, 3,2%)

Légumes frais : 4,5%

Viande : 6,6%

Jambon et bacon : 7,6%, pain : 10,6%

Café, 11,4%

Laitue : 17,9%

Pommes de terre : 23,1%

Pour tout commentaire ou toute demande d'information supplémentaire, vous pouvez vous adresser au syndicat des producteurs de lait de votre région ou à la :

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC
555, boul. Roland-Therrien, bureau 415, Longueuil (Québec) J4H 4G3
Téléphone : 450 679-0530
Courriel : fplq@upa.qc.ca
Site Internet : www.lait.org

LAIT XCLUSIF est disponible en version électronique.

X ACTUALITÉS, la suite

Renouvellement du programme de dons de lait

À l'occasion de la journée contre la faim du 31 mai dernier, les partenaires du secteur laitier québécois ont renouvelé le programme de dons de lait et de produits laitiers pour une autre



année, en plus d'annoncer un don record de 820 000 litres de lait pour 2011. Les acteurs du secteur laitier québécois se sont regroupés pour une première fois en 2003 en implantant le premier programme de production dédié aux organismes d'aide alimentaire et ont soutenu leur engagement depuis. Il ne s'agit pas d'un programme de récupération, mais bien d'un véritable programme de dons dédiés sur une base continue et annuelle. Un tel programme implique une planification et une coordination des producteurs, des transformateurs et des transporteurs de lait. Cette année, les producteurs de lait dépasseront le cap des 5 millions de litres de lait offerts aux plus démunis depuis 2003.

Le Grand défi Pierre Lavoie

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération a commandité l'équipe Lait au chocolat pour participer à l'évènement du 1 000 kilomètres du Grand défi Pierre Lavoie, du 17 au



19 juin dernier. Les participants devaient former des équipes de 4 ou 5 cyclistes et s'engager à amasser 10 000\$ afin de promouvoir les saines habitudes de vie et l'activité physique et de financer la recherche pour les maladies orphelines. Les équipes devaient également s'associer à une école primaire pour parrainer les jeunes en matière de saines habitudes de vie. Les surplus amassés par les équipes de cyclistes ont été remis à ces écoles.

La Fédération a commandité le Grand défi Pierre Lavoie tout au long de l'année en fournissant quelque 25 000 berlingots aux jeunes de 100 écoles dans le cadre de la Tournée le lait – Québec en forme. Lors de cette tournée, les jeunes étaient invités à faire de l'activité physique dans une caravane prévue à cet effet et à s'informer sur la saine alimentation. Tout au long du mois de mai, les jeunes devaient bouger pour accumuler des cubes d'énergie. Dans chaque région du Québec, les jeunes de l'école ayant accumulé le plus de points ont été invités à célébrer à la Ronde, ligne d'arrivée du Grand défi, pendant la fin de semaine du défi.

X LA FÉDÉRATION SALUE...

Denis Desfossés pour la qualité de son lait

En remportant l'Argent au concours Lait'Xcellent 2010, niveau provincial, pour la qualité du lait qu'il produit, Denis Desfossés de Sainte-Brigitte-des-Saults, dans le Centre-du-Québec, a fait la preuve que la qualité est un souci constant sur sa ferme. Garder les animaux, les lieux et l'équipement propres, maintenir la mammité à distance et bien entretenir son équipement de traite font partie de ses préoccupations quotidiennes.



M. Desfossés reçoit son prix du président du Syndicat des producteurs de lait du Centre-du-Québec, M. Denis Morin.

Au cours des sept dernières années, M. Desfossés s'est aussi mérité deux fois le bronze au concours Lait'Xcellent en plus de terminer à six reprises parmi les 25 fermes du Québec s'étant illustrées à ce chapitre. Le concours Lait'Xcellent vise à reconnaître le travail accompli par les producteurs pour livrer un produit de la meilleure qualité qui soit.